

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE le : 01/04/2026

TRANSMIS le : 01/04/2026

**NBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 23

Présents : 21

Votants : 21

**OBJET :**

Délégations de signatures aux  
Agents territoriaux de  
catégorie A (DGS)

**L'an deux mille vingt-six,  
Le Lundi 30 Mars à 20h30**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle Maurice Joulou en séance publique sous la Présidence de Mme FERTÉ Nadège, Maire

**Présents :** Mesdames : Céline BACH, Claudine BARON, Nathalie BOURDIN, Hélène CHATELAIN, Sybille DAUDRÉ, Julie DENIAU, Hélène DRÉVILLE, Christina JBANCA, Fanny LE BEC, Sandrine LHOTTE.

Messieurs : Alexandre CHORQUES, Jean-Luc DI MEO, Thierry GILLOTIN, Olivier HERBIN, Mathieu LEBRUN, Jean MARTIN, Jean MORELL, Jonathan RAIMBAULT, Alexandre STERLIN, Christophe VIRLOGEUX, Corentin WEISSE.

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance :** Mme Claudine BARON

**Secrétaire auxiliaire :** Mme Véronique JOLY

Selon les dispositions de l'article R 2122-8, il est donné délégation de signature à Mme JOLY Véronique (Directrice Générale des Services), Cadre de catégorie A pour les actes tels que :

- Les photocopies certifiées conformes,
- Les courriers suite aux demandes d'emploi,
- Les certificats d'affichage,
- Les courriers et notes de services destinés aux agents,
- Les convocations aux conseils municipaux, commissions et bureaux municipaux,
- Légalisation de signature.

Les actes relevant du pouvoir du Maire en qualité de représentant de l'état ne seront pas signés par la DGS (Arrêtés, Délibérations et actes d'État civil).

Seuls les actes relatifs à la gestion administrative de la commune seront signés par la DGS.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

1) Décide d'accorder ces délégations à la Directrice Générale des Services, Mme Véronique JOLY.

2) Délibération transmise à Monsieur Le Sous-Préfet de SARCELLES.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Nadège FERTÉ

